

Réaliser votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)



Personne en charge de la réalisation du DUERP



Prérequis

Aucun



1 jour, soit 7 heures



5 mai 2025 à Niort - Date limite d'inscription : 7 avril 2025



Nombre de stagiaires

4 personnes minimum et 12 personnes maximum



Coût pédagogique

390 € nets de taxes par personne



Intervenants

Delphine DEMAREZ ou Paul PASQUINI



(**6)** Objectifs pédagogiques

Identifier et évaluer les risques de l'entreprise Réaliser le Document Unique Formaliser le plan de prévention des risques



Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et pratiques Echanges d'expériences et conseils pratiques pour maîtriser l'élaboration du DUERP Exercices en sous-groupes sur un DU



D- Modalités d'évaluation

Validation des objectifs pédagogiques par une évaluation de fin de formation Bilan oral et questionnaire de satisfaction à chaud à l'issue de la formation Certificat de réalisation et attestation de formation individuels délivrés après la formation



Réaliser votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)



Nous préconisions de connaître les bases du logiciel Excel ainsi que les risques professionnels pour suivre cette formation

- ✓ Pourquoi évaluer les risques professionnels?
 - Rappel du cadre réglementaire
 - Les enjeux de la prévention en entreprise
 - Identifier les responsabilités du chef d'entreprise
 - Définir la notion de risque et de danger
 - Recenser les acteurs incontournables en matière de sécurité et santé
- Méthodologie d'évaluation des risques
 - Préparer la démarche d'évaluation des risques professionnels : les indicateurs AT/MP, et les unités de travail
 - Réaliser un état des lieux : analyser une situation de travail
 - Planifier la démarche
 - Définir les responsabilités au sein de l'entreprise
 - Déterminer les risques dans l'entreprise : analyser les principaux risques, focus sur le risque COVID 19 et le Télétravail
 - Evaluer les conséquences à partir d'une grille de cotation (grille de criticité)
 - Hiérarchiser les risques

Evaluation: Travaux pratiques: analyse d'une situation, identification et cotation des risques d'une entreprise, restitution et consolidation du concept

- ✓ Construction du Document Unique
 - Structurer et rédiger le Document Obligatoire d'Evaluation des Risques **Professionnels**
 - Gérer le Document Unique en matière de diffusion
 - Suivre les évolutions consécutives aux activités et structures de l'entreprise
 - Enregistrer le suivi et les résultats des plans d'actions
 - Mettre en place des bonnes pratiques

Evaluation : Travaux pratiques : mettre à jour votre DU avec le risque COVID 19 et le Télétravail et proposer un plan d'action

OPTION: Accompagnement opérationnel à la mise en œuvre ou au renouvellement de votre DUERP.



Indicateurs de résultats

Nouvelle formation, pas de statistiques